MANUEL DE L'EMPLOYÉ

## Politique environnementale Rapid Bloc

Rapid Bloc s'engage à promouvoir l'usage accrue de nos produits de béton comme représentant une des solutions les plus complètes et les mieux adaptées pour répondre efficacement aux exigences des éléments de construction (infrastructures, bâtiments, etc.) afin de permettre et d'assurer le développement durable des communautés où nos produits sont utilisés et ce toujours de façon écoénergétique. Rapid Bloc vise à mobiliser les ressources nécessaires pour non seulement respecter les lois et règlements environnementaux en vigueur, mais aussi pour améliorer en continu sa performance environnementale.

Rapid Bloc s'engage à mettre en œuvre diverses initiatives environnementales concernant les engagements suivants :

- 1. **Travailler** avec des entreprises et organismes locaux pour développer des conditions favorables à la protection de l'environnement.
- 2. **Réduire** notre production de déchet et optimiser la réutilisation par recyclage ou valorisation énergétique.
- 3. **Utiliser** toujours plus efficacement les ressources naturelles et énergétiques, notamment en ayant recours à des matières et combustibles alternatifs aux matières et combustibles fossiles.
- 4. **Exiger** de nos sous-traitants et de nos fournisseurs le respect de nos valeurs concernant l'environnement, la santé et la sécurité ainsi que la conformité à nos politiques et procédures.
- 5. **Rester** à la recherche de solutions afin d'atteindre la cible quasi-zéro déchet de construction à la suite de l'installation de ses produits.
- 6. **Augmenter** la conscientisation des employés pour s'assurer de leurs supports dans l'application de la politique.
- 7. **Créer** un comité environnemental avec la mise en place d'une structure pour coordonner l'élaboration, la réalisation et le suivi du plan de gestion des enjeux environnementaux.

Cette politique est communiquée à tous les employés de Rapid Bloc et mise à la disposition des parties intéressées via le site web corporatif de Rapid Bloc.

Cette politique a été approuvée par

Président

Le 24 Septembre 2024

